

Séminaire international de recherche

« REPRÉSENTATIVITÉ ET LÉGITIMITÉ DANS LES NÉGOCIATIONS D'AUTONOMIE »

Palais des Nations (Salle XXIII), Genève, 21 mars 2013, de 13h00 à 15h00

Présentation

Le **11 avril 2007**, le Royaume du Maroc a présenté au Secrétaire général des Nations unies un document intitulé "Initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la Région du Sahara" en vue de mettre un terme à l'impasse des négociations sur le différend régional du Sahara¹. Afin de promouvoir la discussion sur certains aspects de cette proposition, le Maroc a pris l'initiative, entre autres, de plusieurs séminaires académiques internationaux :

- le **6 octobre 2009** à Genève avec le Centre de Politique de Sécurité de Genève (GCSP), qui en a publié une synthèse dans son *Geneva Paper* No. 12² ;
- les **21-22 février 2011** à Dakhla, au Maroc, sur les dimensions des droits humains et de la démocratie dans l'Initiative marocaine, dont les résultats ont été présentés lors d'une table ronde le 17 mars 2011 en marge de la réunion de Conseil des Droits de l'Homme à Genève et ont été publiés par le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc ;
- le **22 mars 2012** à Genève, consacré à « La gouvernance dans les statuts d'autonomie : institutions et mécanismes. » et le **4 juin 2012** à Genève sur « La gestion des ressources naturelles dans les statuts d'autonomie », dont le Maroc a aussi publié les actes.

Le Maroc organise un nouveau séminaire international de recherche le **21 mars 2013** consacré à « Représentativité et légitimité dans les négociations d'autonomie ». Comme les précédents, ce séminaire vise à promouvoir l'importance de l'Initiative marocaine comme un modèle sans précédent de gestion de l'autonomie dans le contexte de l'Afrique du Nord mais susceptible de servir de référence dans d'autres pays du Sud. Ce séminaire offrira une occasion de comparer les pratiques actuelles ou passées dans certains pays en vue de négocier un statut d'autonomie en termes de définition des conditions de participation aux négociations. Il est important de noter que les négociations internationales sur le statut du Sahara occidental sont menées au sein des Nations unies et que ce séminaire ne vise pas à apparaître comme un substitut de ces négociations.

Les langues de travail du séminaire seront le français et l'anglais (avec interprétation simultanée.) Les actes de ce séminaire seront publiés par le Maroc en français et anglais.

¹ Voir: Nations Unies, Document S/2007/206 du 13 avril 2007 (disponible à : <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N07/307/49/PDF/N0730749.pdf?OpenElement>)

² "L'autonomie peut-elle satisfaire le droit à l'autodétermination ?", *Geneva Paper* No. 12, 2010 (<http://www.gcsp.ch/Resources-Publications/Publications/GCSP-Publications/Geneva-Papers/Conference-Series/L-autonomie-peut-elle-satisfaire-le-droit-a-l-autodetermination>)

Programme

21 mars 2013

- 12h30 – 13h00 Buffet traditionnel marocain
- 13h00 – 13h20 Introduction par la Présidente du Séminaire : Dr **Anne Mandeville**, Directrice du Centre de Politique internationale et d'Analyse des Conflits, Université de Toulouse : « *Les dispositions de l'Initiative marocaine sur la Région du Sahara concernant la représentativité des populations concernées par la négociation sur l'autonomie du Sahara* »
- 13h20 – 14h45 Présentation des conditions de négociation de statuts d'autonomie régionale et comparaison avec l'Initiative marocaine :
- 13h20 – 13h40 Europe centrale : Dr **Gyula Csurgai**, Directeur académique, School for International Training, Genève : « De l'État-nation à l'État multinational : Quelques réflexions sur le concept et les pratiques d'autonomies en Europe dans une perspective géopolitique »
- 13h40 – 14h00 Nouvelle-Calédonie : M. **Marc Finaud**, Conseiller principal, Centre de Politique de Sécurité de Genève (GCSP) : « *Les négociations pour l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie : des enseignements à tirer pour l'autonomie de la région du Sahara ?* »
- 14h00 – 14h20 Indonésie/Aceh : Mme **Shadia Marhaban**, Présidente, Aceh's Women's League, ancienne négociatrice de l'accord d'Helsinki : « *Etude comparative de négociations d'autonomie : Aceh et la Région du Sahara* »
- 14h20 – 14h45 Divers : Professeur **Marc Weller**, Directeur du Centre Lauterpacht de Droit international, Université de Cambridge : « *La participation aux négociations en vue d'un accord d'autonomie* »
- 14h45 – 15h00 Conclusions : **Dr Anne Mandeville**

Contact : M. Hassane BOUKILI, DPR, Mission permanente du Maroc à Genève (Boukili@mission-maroc.ch)

BIOGRAPHIES DES CONFÉRENCIERS

Gyula CSURGAI

Né à Budapest, le Dr Gyula Csurgai possède les nationalités suisse et canadienne. Il est titulaire de diplômes en Science politiques de l'Université Concordia du Canada et de l'Université de Toulouse en France. Il a également reçu deux Masters de l'Université de Genève et un diplôme en langue et civilisation françaises. Il a obtenu son Doctorat de l'Université de Genève avec une thèse dans le domaine de la géopolitique. Il a travaillé comme collaborateur scientifique à l'Institut de recherche sur la Paix de Genève (GIPRI), et a enseigné les Relations internationales, la géopolitique et la géo-économie dans le cadre de premiers cycles, de master et de doctorat pour diverses universités. Le Dr Csurgai a aussi organisé sept symposiums internationaux et dirigé la publication de leurs actes. Il a participé à plusieurs projets internationaux de recherché et fourni son expertise à plusieurs organisations internationales. Il est le co-fondateur et le Directeur du Centre international d'études géopolitiques et Directeur Académique du programme d'études internationales de l'Université SIT (School of International Training) à Genève. Parmi ses publications figurent : « L'analyse géopolitique : une approche interdisciplinaire pour déchiffrer la complexité des relations internationales », *Revue Militaire Suisse*, juillet 2009 ; « Geopolitics, Geo-economics and Competitive Intelligence in Power Projection Strategies of the State in the 21st Century », Fundação Alexandre de Gusmão, Brasilia, 2008 ; « The Use of Geopolitical Approach in Analyzing Contemporary Conflicts », in *Globalization of Security Trends and Perspectives*, (dir. Alexandre Vautravers), Webster University, Genève, 2008 ; « L'idée républicaine en Europe centrale » in *L'idée républicaine dans le monde* (dir. Emmanuel Dupuy et Paul Baquiast), Harmattan, Paris 2007 ; « Composantes et caractéristiques de la stratégie de désinformation », *Revue Militaire Suisse*, Lausanne, mars-avril 2007 ; « Quelques considérations sur les facteurs géopolitiques de la Suisse » *Revue Militaire Suisse*, Lausanne, 2006 ; « Les zones grises des Balkans », in *Les zones grises dans le monde d'aujourd'hui* (dir. Pierre Pascallon), L'Harmattan, Paris, 2006 ; « La nation et ses territoires en Europe centrale : une approche géopolitique », Peter Lang, Bern, 2005 ; « Geopolitical Aspects of the Minority Question in Central and South Eastern Europe », in *Concepts of Minority Governance in Europe on the Threshold of the 21st Century*, LGI Books / Central European University Press, 2002, Budapest.

Marc FINAUD

Marc Finaud est titulaire de Masters en Droit international de l'Université d'Aix-Marseille (1975) et en Sciences politiques de Science-Po Paris (1977). Il est entré au Ministère français des Affaires étrangères en 1977, au service de l'Aide militaire. En 1977-78, il a été Vice-Consul au Consulat général de France à Leningrad (URSS). Puis, à Paris, il a été chargé de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) de 1979 à 1982. Il a été membre de la Délégation à la Réunion de la CSCE à Madrid (1980-1982). En 1982-1983 il a été Chargé de mission auprès du Secrétaire général du Ministère, avant d'être nommé Premier Secrétaire à l'Ambassade de France à Varsovie (1984-87). En 1987-88, il a été le Secrétaire général de la Délégation française à la Réunion de la CSCE à Vienne. De 1989 à 1993, il a servi comme Deuxième Conseiller auprès de la Délégation à la Conférence du Désarmement à Genève et membre de la Délégation française à la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. De 1993 à 1996, il a été Chef du Service d'Information (et porte-parole suppléant) du Ministère à Paris. En 1995-1996, il a enseigné sur la maîtrise des armements dans l'espace dans le cadre d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à l'Université de Marne-la-Vallée. En 1996, il a été nommé Premier Conseiller à l'Ambassade de France en Israël, où il a fait partie de l'équipe de négociateurs de l'Envoyé spécial de l'Union européenne pour le Processus de Paix au Proche-Orient. Il a été muté en janvier 2001 comme Consul général de France à Sydney avec compétence sur la totalité de l'Australie. Pendant son séjour, il est devenu familier avec les institutions et la gouvernance de la Nouvelle-Calédonie. Depuis septembre 2004, il est mis à la disposition du Centre de Politique de Sécurité de Genève (GCSF), où il a été Directeur des Cycles courts de formation, puis Conseiller spécial du Directeur, et maintenant Conseiller principal du Programme « Défis de sécurité émergents ». Il a publié des



Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations-Unies et des autres Organisations Internationales à Genève

articles et des ouvrages en anglais et en français sur le désarmement, le processus de paix au Proche-Orient, le droit international humanitaire et les aspects multilatéraux de la sécurité.

Anne MANDEVILLE

Le Dr Anne Mandeville est, depuis 2008, Directrice du Centre de Politique internationale et d'Analyse des Conflits (CDPIAC) de l'Université de Toulouse (France). Elle est titulaire d'un Doctorat en science politique de l'Université des sciences sociales de Toulouse (1994) pour sa thèse sur *Les autorités responsables du maintien de l'ordre public dans le Royaume-Uni - Eléments pour une analyse politique du système britannique de maintien de l'ordre*. Elle est aussi diplômée de l'Institut d'Etudes politiques de Toulouse (1981) avec une thèse sur : *Eléments pour une sociologie des magistrats de l'ordre judiciaire*. Elle enseigne sur la sociologie politique, les systèmes politiques comparés, l'analyse des conflits et la géopolitique. Ses principaux axes de recherche portent sur l'analyse des conflits, l'étude du maintien de l'ordre en tant que phénomène politique, la sociologie militaire comparée et la théorie des relations internationales. Elle participe à l'*Annual Teachers' Workshop* du Philipp Merrill Center for Strategic Studies, et enseigne comme professeur invité à l'Université de Dublin (UCD). Elle a été stagiaire à l'International Institute for Strategic Studies de Londres (IISS) (1988) et a participé au programme Harvard/MIT sur la dissuasion nucléaire et le contrôle des armements (1987). Entre 2005 et 2007, elle a dirigé le "Groupe Régional Sud-Ouest" pour le Séminaire des Formateurs de la Défense. Elle a été Vice-présidente de la Commission de spécialistes de science politique de l'UT1 (1996-2007), Membre extérieur de la Commission de spécialistes de science politique de l'Université de Perpignan (1996-2005), Membre du Conseil d'Administration de l'IEP de Toulouse de 1995 à 1999. Elle a publié de nombreux ouvrages et articles de sociologie politique dont : « La renaissance du système militaire comme acteur essentiel de la fonction de police globale contemporaine », avec Bertrand Cavallier, *Inflexions*, janvier 2007 ; « Le rapport Patten : Texte et contextes. Eléments pour une analyse politique et systémique de la réforme de la police en Irlande du Nord », *Etudes Irlandaises*, 2006, n° 30-1 ; *Europe's Old States in the New World Order* (dir.) avec J. Todd et J. Ruane, 2003 ; « La sécularisation du système politique nord-irlandais : le cas de l'Ulster Defence Regiment », in Paul Brennan, *La sécularisation en Irlande*, 1998.

Shadia MARHABAN

Shadia Marhaban a été la seule femme à avoir participé à Helsinki en 2005 aux négociations de paix qui ont mis en terme à 30 années de conflit entre le gouvernement indonésien et le mouvement indépendantiste d'Aceh (FAM). En tant que membre de la présidence du Centre d'information sur le référendum d'Aceh, elle a été obligée de s'exiler aux Etats-Unis en 2003 lorsque le gouvernement central a décrété la loi martiale à Aceh. Mme Marhaban est devenue une active défenseuse des droits humains aux Etats-Unis, tout en continuant à représenter le parti *Independent Acehese Peoples' Voice* (SIRA) en tant que responsable de ses relations internationales. Après son retour à Aceh suite à l'accord de paix d'Helsinki, elle a été nommée conseillère spéciale anti-corruption auprès du gouverneur. Plus récemment, en tant que présidentes et co-fondatrice de la Ligue des Femmes d'Aceh, Mme Marhaban a contribué à aider les anciennes combattantes dans leur retour à la vie civile. Elle préside également la commission nationale de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui exige que les parties à un conflit soutiennent la participation des femmes aux négociations de paix et à la reconstruction. Mme Marhaban a milité pour la participation des femmes à la consolidation de la paix en Thaïlande du Sud, à Mindanao (Philippines), à Timor-Leste et au Népal. Collaborant avec l'ancien président finlandais et lauréat du Prix Nobel de la Paix Martti Ahtisaari, elle a voyagé en Asie du Sud et du Sud-Est pour promouvoir l'engagement des femmes dans la gestion des situations post-conflituelles. Mme Marhaban a étudié les relations internationales à l'Université nationale de Jakarta et a été en 2011-2012 *Fellow* au Centre Weatherhead des Affaires internationales de l'Université de Harvard, menant des recherches sur la gestion post-conflituelle, le genre et la transformation politique.

Marc WELLER

Marc Weller est professeur de droit international et d'études constitutionnelles internationales à l'Université de Cambridge. Il est aussi le Directeur du Centre Lauterpacht de droit international Law à cette université. Il est titulaire de



Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations-Unies et des autres Organisations Internationales à Genève

doctorats en droit international et relations internationales, en droit, et en sciences politiques et sociales des universités de Cambridge, Francfort et Hambourg. Il est membre du Barreau (Middle Temple) et médiateur certifié. Il a été nommé membre de la Faculté de Droit de l'Université de Cambridge en 1990 et a été Directeur adjoint du Centre d'études internationales de 1997 à 2000. De 2000 à 2009 il a dirigé le Centre européen pour les questions de minorités, à ce titre, des opérations tant au siège que sur le terrain pour des projets en Europe du sud-est et dans le Caucase, y compris des activités de résolution de conflit impliquant la Géorgie, la Moldavie (Transnistrie), la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine et le Kosovo ; il a été médiateur dans le conflit d'autonomie entre la Moldavie et la Gagaouzie, ainsi qu'expert et facilitateur pour le Conseil de l'Europe. En 2000, il a fondé le projet Cambridge-Carnegie sur le règlement des différends d'autodétermination, qui a notamment créé un réseau international d'experts soutenant la réconciliation entre groupes ethniques dans le monde. En 2011, il a lancé un important projet international de recherche en coopération avec les Nations unies sur les négociations et accords de paix. En 1999, il a été conseiller juridique à la conférence de Rambouillet sur le Kosovo puis conseiller juridique principal pour le Kosovo dans les négociations finales entre la Serbie et le Kosovo (2006-2007). Il a aussi servi comme expert principal de l'Union africaine lors des négociations sur le référendum du Sud-Soudan (2009-2010). En 2011-2012 il a travaillé comme Expert principal en médiation au Département des Affaires politiques des Nations unies, où il a été conseiller pour les transitions en Côte d'Ivoire, en Egypte, au Yémen, en Libye, dans le Processus de Doha pour le Darfour et pour la stabilisation de la Somalie. Puis il a été conseiller juridique de l'Envoyé spécial de l'ONU en Syrie, Kofi Annan, et reste Consultant principal du Conseiller spécial de l'ONU pour le Yémen, Jamal Benomar. Il a été avocat dans de nombreux litiges internationaux, y compris devant la Cour internationale de Justice, et expert dans des procès nationaux. Il est un membre actif de la liste d'experts en médiation de l'ONU et de l'Unité britannique de Stabilisation (Affaires étrangère, Coopération, Défense) qui détache des experts civils. Il a été Directeur d'études à l'Académie de Droit international de La Haye et Professeur invité à l'Université de Paris et d'autres institutions. Il est l'auteur, le directeur ou co-directeur de publication de près de 25 ouvrages de référence et de nombreux articles ou chapitres, parmi lesquels : *Commentary on the UN Declaration on Indigenous Rights*, Oxford University Press (2013) ; *Handbook on the Use of Force in International Law*, Oxford University Press (2013) ; *Political Participation of Minorities*, Oxford University Press (2010) ; *Iraq and the Use of Force in International Law*, Oxford University Press (2010) ; *Asymmetrical State Design as a Tool of Ethnopolitical Conflict Settlement*, Pennsylvania University Press (2010) ; *Contested Statehood: Kosovo's Struggle for Independence*, Oxford University Press (2009) ; *Escaping the Self-determination Trap*, Martinus Nijhoff Publishers (2008) ; *Negotiating Statehood: The Vienna Negotiations on Kosovo*, Chaillot Paper No. 114, European Union Institute for Security Studies (2008) ; *The Protection of Minorities in the Wider Europe*, Palgrave, Macmillan (2008) ; *Institutions for the Management of Ethnopolitical Conflict in Eastern and Central Europe*, Council of Europe Press (2008) ; *Peace Lost: Missed Opportunities for Conflict Prevention in Kosovo*, Martinus Nijhoff Publishers (2008) ; *Settling Self-determination Conflicts*, Nijhoff Publishers (2008) ; *Universal Minority Rights, A Commentary on the Jurisprudence of International Court and Treaty Bodies*, Oxford University Press (2007) ; *Internationalized State-building after Violent Conflict: Dayton after Ten Years*, Routledge (2007) ; *The Rights of Minorities: Commentary on the European Framework Convention for the Protection of National Minorities*, Oxford University Press, (2005) ; *Mechanisms for the Implementation of Minority Rights*, Council of Europe Press (2005) ; *Autonomy, Self-Governance and Conflict Resolution*, Routledge (2005).